

Jacquot, J. Le talisman offert a Louis XIV et le carré magique au XVII siecle
Comptes-rendus des seances de l'Academie des inscriptions et belles-lettres 1969
113 18-34 C14 Louis

6265
JACQUOT, J.
1969

Le talisman offert à Louis XIV et le carré magique au XVIIe siècle

Jacquot, Josèphe

Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Année 1969, Volume 113, Numéro 1
p. 18 - 34

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

COMMUNICATION

LE TALISMAN OFFERT A LOUIS XIV
ET LE CARRÉ MAGIQUE AU XVII^e SIÈCLE,
PAR M^{lle} JOSÈPHE JACQUIOT.

A la séance du mardi 13 décembre 1701¹, l'Académie royale des Inscriptions et Médailles décrivait en ces termes le talisman offert à Louis XIV par Louis-Victor-Marie, duc d'Aumont² : « La médaille donnée au Roy, est un talisman, ou une Image consacrée sous un certain horoscope, afin qu'elle ait l'effet que s'est proposé celui qui en est l'auteur. Cette science naturelle, qui est une dépendance de l'Astrologie judiciaire, a été fort estimée autrefois des Caldeens et des Egyptiens, et c'est d'eux que les Juifs cabalistes, et Arabes, l'ont tirée. Il est certain que ce Talisman a été fait pour le Roy nostre maistre, car l'image représente le Roy de France puisqu'il a une couronne fleurdelisée, et un sceptre, aussy avec une fleur de lys. Outre que cette médaille qui est moderne, a été frappée de son temps ce que ses predecesseurs n'ont pas pris comme lui le Soleil pour leur symbole, ou pour corps de leur devise.

» Le Roy a le Soleil sur la teste touchant immédiatement sa couronne ; la médaille a pour toute legende le mot SOL, qui fait voir que l'Autheur du Talisman a voulu soumettre ce prince à l'Ascendance du Soleil. Il y paroist jeune, et dans l'âge qu'il estoit quand la médaille fut frappée³. D'un costé on voit les caracteres

1. *Registre Journal des Délibérations et des Assemblées de l'Académie royale des Inscriptions, depuis le 15 novembre 1701, jusqu'au 22 septembre 1702.*

2. Louis-Marie-Victor de Roche-Baron, deuxième duc d'Aumont, appelé, jusqu'à la mort de son père, marquis de Villequier, naquit le 9 décembre 1632. Bien que dès l'âge de dix ans il embrassât la carrière militaire, il aimait les lettres et les arts. Grand amateur d'objets d'art rares et curieux, et plus spécialement de médailles, le roi, « lorsqu'il a augmenté l'Académie, jeta les yeux sur lui, comme sur l'un des sujets les plus propres à l'orner par sa personne, et à l'aider par ses connaissances et par son goust exquis dans tout ce qui regarde les arts ». Il entra donc à l'Académie royale des Inscriptions et Médailles le 17 août 1701 ; il était alors pair de France, chevalier des Ordres du roi, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, et gouverneur du Boulonnais. Il mourut le 19 mars 1704 ; ce fut à l'occasion de sa mort que la Compagnie décida que désormais, quand un de ses membres viendrait à mourir, il serait prononcé un éloge funèbre public. Celui du duc d'Aumont fut fait par M. de Bourzeis (cf. Claude Gros de Boze, *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, depuis son établissement jusqu'à présent*, Paris, 1747, vol. I, p. 333-336 ; R.P. Alfred Hamy, *Essai sur les ducs d'Aumont, gouverneurs du Boulonnais, 1622-1789*, Boulogne-sur-Mer, 1906-1907, p. 150 à 152). Dans cet ouvrage l'auteur apporte une précision sur la date de la naissance du duc d'Aumont, qui naquit en 1632, et non en 1630, comme l'abbé de Bourzeis l'avait dit dans l'éloge funèbre qu'il prononça.

3. Ce talisman pourrait avoir été fait entre 1665 et 1685 ; l'auteur semble avoir pris pour le portrait du roi, modèle sur le portrait gravé par Jean Varin, sur une médaille frappée en 1655. Le roi y est coiffé de boucles qui retombent sur les épaules, dont deux reviennent en avant. C'est ce même portrait que l'Académie devait choisir, en 1697,

Planche I.

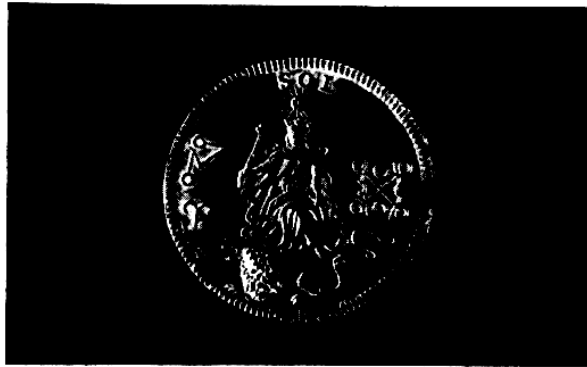


FIG. 1.

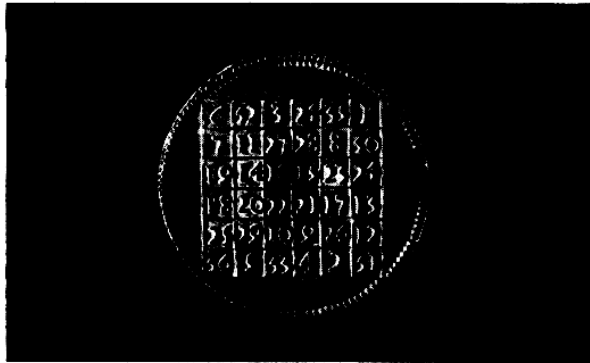


FIG. 2.

Talisman offert au roi, fig. 1, avers ; fig. 2, revers.
(Format original.)

astronomiques du Belier et du Lion, qui sont les deux principaux signes et domiciles du Soleil auxquels on met le Roy. Le Belier est le signe où le Soleil montant au-dessus de nostre hemisphere, commence à faire sentir sa forme ; c'est pourquoy les Astronomes, ont

pour être gravé à l'avvers des médailles de la première Série uniforme, commémorant les événements du règne du roi, entre 1655 et 1660 (cf. J. Jacquot, *Les portraits de Louis XIV à l'avvers des médailles des Séries uniformes*, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, p. 185-201 et Pl. XVII-XX et dans : *Médailles et Jetons de Louis XIV d'après le manuscrit ADD 31.908 de Londres*, V. I, p. XLVII et XLIX, Pl. L ; pièce justificative n° 64, p. CXXX, Paris 1967).

Quant au type général de « l'image » du roi, il a pu être copié d'un jeton frappé en 1645, sur lequel le roi est debout, de face, couronné, revêtu du manteau d'apparat. Il tient de la main droite le sceptre, et de la gauche la main de justice (cf. H. de La Tour, *Jetons des rois et des reines de France. Catalogue des jetons de la Bibliothèque Nationale*, n° 1314, p. 254). Le type du roi en pied, couronné, revêtu du manteau d'apparat, tenant le sceptre, se retrouve sur plusieurs médailles et jetons, et notamment en 1722, sur une médaille frappée à l'occasion du sacre de Louis XV, où le roi est représenté de cette façon (cf. *Trésor de numismatique et de glyptique depuis le règne de Charles VII jusqu'à celui de Louis XVI*, Paris 1834, 2^e partie, p. 40, n° 4, Pl. XLII. Cab. des Méd. de Paris, Série uniforme d'or, n° 23).

donné la plus part, le premier rang au signe du Belier, parce qu'ils le regardaient comme ce qui exprimoit le mieux les vertus du Soleil ; c'est pour cela que les Peuples de la Libie adoroient sous la figure du Belier Jupiter Hammon, qui n'estoit autre chose que le Soleil, comme l'assure Macrobe qui avoit fort étudié la Theologie Payenne. Le mesme Autheur nous apprend aussy que les Anciens Mathematiciens assignoient particulièrement le Belier à Mars, ce qui convient à un jeune Roy qui devoit remporter de grandes victoires et soutenir des guerres si longues contre ses Ennemis : A quoy on peut adjouster qu'Alexandre Le Grand avoit pris le Belier pour Symbole, et vouloit estre un nouveau Jupiter Hammon.

» L'auteur du Talisman a joint au Belier le Lion, que les Egyptiens appelloient le domicile du Soleil, pretendant que la nature du Lion estoit pareille à celle du Soleil, et que cet animal l'emportoit sur tous les autres en force et en courage. Le Soleil avoit aussy l'avantage et l'Empire sur tous les autres Astres. Ils adjoustoient que le Lion, dont la force est dans la teste, dans le cou, et ensuite en diminuant, jusqu'à l'autre extremité, marque le Soleil dans sa force au solstice d'Esté, et diminuant jusqu'à l'autre solstice — ce qui concerne la vigueur du corps, et non celle de l'Esprit — car Macrobe adjoute : Idemque oculis patentibus atque igneis cernitur semper ut sol patenti igneoque oculo terram conspectu perpetuo atque infatigabili cernit¹ : cela n'empesche pas qu'il ne regarde la terre fixement, qu'il ne l'éclaire, et qu'en cela il soit infatigable. C'est pourquoy l'auteur du Talisman a mis devant l'image du Roy, un lion qui se repose en regardant fixement. Cette partie du Talisman est pour les dernieres années du Roy ; mais afin que le Soleil ne fut pas separé de la Lune, on a mis de l'autre costé de l'image, quatre croissants qui paroissent attachés et liés, afin que le Prince reçut toutes les bonnes influences de cette planete, qui recevant celles du Soleil, les tempere pour les renvoyer aux hommes suivant la doctrine des Egyptiens.

» Pour le revers de la medaille, c'est un carré, ou tablette numerale, qui contient six cellules, dont le nombre radical est six ; la racine carrée six fois six, qui font trente six ; le nombre de chacun des six rangs est 111. Par consequent le produit net est 666 ; ces quatre nombres : 6, 36, 111 et 666 sont ceux en faveur du Soleil².

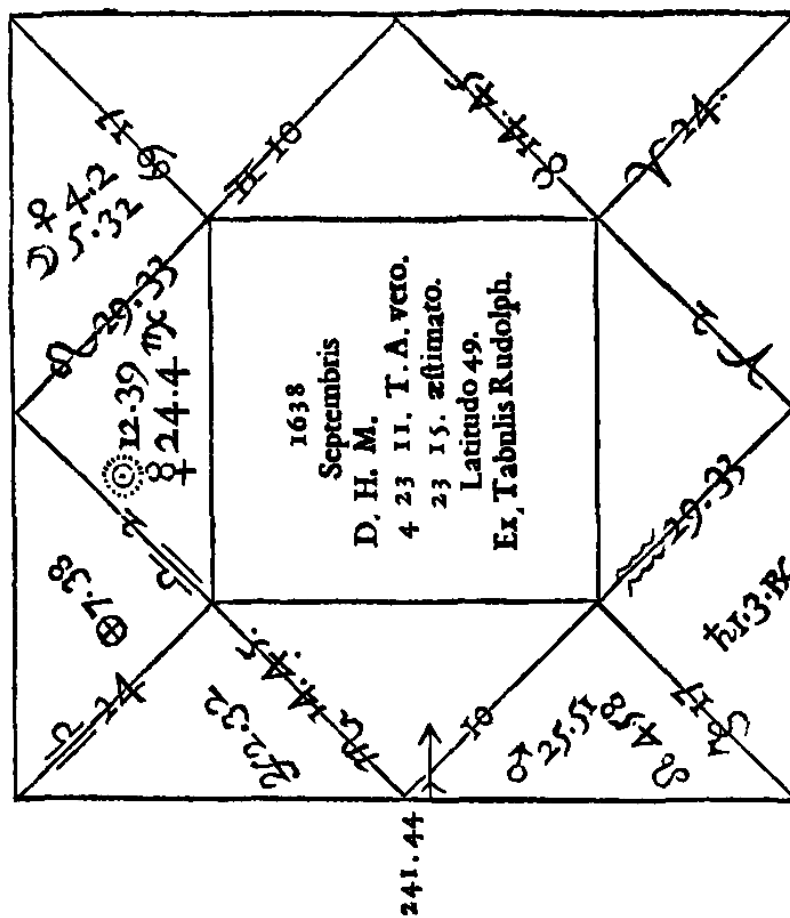
» Ce qu'on peut conclure de la medaille c'est que l'auteur inconnu du Talisman estoit un homme qui aimoit fort son Roy,

1. Macrobe, *Les Saturnales*, liv. I, XXI, 17, Éd. Garnier.

2. Si sur le sceau solaire, les nombres du carré magique « sont ceux en faveur du soleil », ces mêmes nombres pris isolément, ont une signification redoutable. Le nombre six dans la loi hébraïque est le nombre de l'épreuve, du travail et la de servitude ; quant au nombre 666, c'est celui de la bête de l'Apocalypse (cf. *Apocalypse*, 13, 18).

Nativitas LUDOVICI XIV. Galliae & Navarrae Regis Christianissimi.

151. 44



Latitudines

b	0. 37	M.D
u	0. 55	S. D
ſ	3. 20	M.D
g	0. 23	M.A
z	0. 47	S. D
c	2. 36	M.D

à qui il souhaitoit tout le bonheur imaginable durant son Regne, et la santé fort longue, qui peut aller jusqu'à cent onze ans qui est le nombre de chacun des six rangs que contient ce Talisman, qu'il a fait frapper estant fort prevenu de l'Astrologie judiciaire de ce Prince »¹.

L'importance de cette description réside dans le fait que la médaille talismanique dont il est question, qui avait été publiée à maintes reprises comme carré magique de six², prend une valeur nouvelle en raison des signes planétaires et graphiques gravés à l'avvers, qui confirment son attribution spécifique de talisman fait pour le roi Louis XIV.

Comment pourrait-on s'étonner que le roi ait reçu une pareille médaille quand on sait l'importance qui fut donnée à la position des astres au moment de sa naissance ; et comment médecins, mathématiciens et philosophes, proposèrent chacun des solutions différentes desquelles ils concluaient à l'horoscope du roi. Jean-Baptiste Morin s'était efforcé de prouver que le roi, en comptant les heures du jour « de midy à midy, à la manière des anciens astronomes », était né le 4 septembre 1638 à vingt-trois heures et quinze minutes avant midi, c'est-à-dire quarante-cinq minutes avant que commençât le cinquième jour astronomique de septembre. Il traça, d'après ses calculs, une figure droite du milieu du ciel à cent cinquante et un degrés, quarante-quatre minutes, et l'ascension oblique de l'horoscope à deux cent quarante et un degrés quarante-quatre minutes³. Sa thèse fut réfutée par le Père Thomaso Campa-

1. L'Académie n'a pas précisé quel était l'auteur de cette description ; deux hypothèses peuvent être avancées : l'une, l'attribuant à Dacier, qui publia en 1706 l'ouvrage intitulé : *La vie de Pythagore, ses symboles, ses vers d'ores et la vie d'Hierocles*, Paris, M. DCCVI, t. I et *Les commentaires d'Hierocles sur les vers d'ores de Pythagore*, Paris, M. DCCVI, t. II ; l'autre, à De La Loubère, qui publia l'ouvrage : *Du Royaume de Siam*, Paris, M. DCXCI, 2 vol. Dans le second volume, l'auteur traite du « problème des carrés magiques selon les Indiens » (p. 295-359).

2. Ce talisman avait été publié en 1692, dans l'ouvrage du Père Claude Du Molinet : *Le Cabinet de la Bibliothèque Sainte Geneviève divisé en deux parties*, n° IX et X, p. 137, M. DC. XCII. (Le Père Du Molinet étant mort en 1687, la publication de cet ouvrage a été faite sous la direction et la responsabilité du Père Sarrebourse, chanoine régulier de la Congrégation de France.)

En 1905, par Robert Mowat : *Le plus ancien carré de mots*, extrait des *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, p. 12 ; enfin par E. Cazalas, *Carrés magiques au degré n, séries numériques de G. Tarry*, Paris, 1934, p. 97. — Cazalas a publié ce carré magique d'après le dessin reproduit dans l'ouvrage du Père Molinet. Aucun de ces auteurs ne s'est intéressé à la signification de l'avvers de cette médaille ; seul le carré magique, ou tablette numérique, a retenu leur attention.

3. Cf. Pl. II. — Photographie faite d'après l'ouvrage de Jean-Baptiste Morin, *Astrologia Gallica principiis et rationibus propriis stabilita atque in XXVI. Libros distributa... opera et studio*, Hagae-comitis, ex-typogr. A. Vlacq, 1661, livre 22, sect. 2, chap. 3, p. 555.

En 1693 le Père Claude-François Ménestrier publiait cette même figure dans son ouvrage : *Histoire du Roy Louis Le Grand par les Médailles, emblèmes, devises, jettons, etc.*, Paris, 1693, p. 4.

Médaille pour la naissance du roi, dont la devise fut composée par la Petite Académie.
(Fig. 1, dessin inédit gravé par Sébastien Le Clerc ; fig. 2, la médaille frappée en 1687.)

nella qui prétendit qu'au moment où le roi naquit le soleil s'était approché de la terre de cinquante-cinq mille lieues. De tels arguments furent à leur tour considérés comme une vision du philosophe, et ce fut la Petite Académie qui, très postérieurement à la naissance du roi, devait composer la devise d'une médaille¹ sur laquelle elle dessina au pourtour les douze signes du zodiaque et les sept planètes « en la mesme position, précisa-t-elle, où elles estoient au moment de l'heureuse naissance du Roy » ; et elle ajouta : « en cela, on a imité plusieurs medailles d'Auguste ou le signe du Capricorne marque la constellation, soûs laquelle est né cet Empereur »². Dans le champ « suivant la devise du Roy, dont le Soleil est le corps, on a représenté au milieu la naissance de ce Prince, par la figure du Soleil qui se lève ». Et à l'exergue l'Académie inscrivit que le roi naquit le 5 septembre 1638, à onze heures et vingt-deux minutes avant midi³.

On ne peut pas douter que l'auteur du talisman offert au roi, ait été « fort prévenu de l'Astrologie judiciaire » de son souverain, et qu'il ait composé l'avvers de sa médaille d'après les horoscopes qui avaient été tirés de la position des astres au moment de la naissance du roi. Il mit le roi sous la double influence du Soleil et du Bélier, assimilé à Mars, empruntant au *De sigillis planetarum* de Paracelse⁴, le thème iconographique du sceau solaire, complété du

1. Cette médaille ne fut frappée qu'après 1685 c'est la raison pour laquelle une erreur a été commise pour l'avvers, sur lequel il a été gravé un portrait du roi âgé avec pour titulature : LVDOVICVS MAGNVS REX CHRITIANISSIMVS. L'Académie devait, en 1697, s'expliquer sur cette erreur (cf. J. Jacquot, *Médailles et Jetons de Louis XIV, op. cit.*, V, I, p. XLVI, et pièce justificative n° 16, p. CV).

Quant à la description faite par Charpentier, elle fut arrêtée par l'Académie seulement à la séance du samedi 3 avril 1694, après avoir été revue et corrigée par la docte Compagnie.

(Cf. *Registre Journal des Délibérations et des Assemblées de l'Académie royale des Inscriptions depuis le 3^e Avril 1694 jusqu'au mardi 7^e Septembre de la même année*).

Quand l'Académie révisa les devises des médailles, frappées avant 1695, elle contesta celle de la médaille commémorant la naissance du roi.

Ce fut à la séance du 18 décembre 1696, que l'abbé Tallemant fit remarquer que « la naissance du Roy avoit esté toute miraculeuse, puisqu'il avoit esté donné à la France après vingt trois ans de mariage ; on n'avoit fait qu'une medaille toute profane où l'on voyoit l'horoscope ou la position des signes et des Planètes... ». Ainsi l'Académie devait composer une devise nouvelle pour la médaille de la naissance du roi, où fut gravé « un ange descendant du Ciel qui offroit un enfant à la France agenouillée ». Au pourtour fut inscrite cette légende : COELI MVNVS (cf. *Reg. Dél.*, depuis le mardi 13 novembre 1696 jusqu'au mardi 7 septembre 1697).

2. H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, seconde éd., Paris, 1880, n° 262, p. 99, t. I.

3. Pl. III, fig. 1, dessin gravé par Sébastien Le Clerc, conservé dans les Procès-verbaux de l'Académie : *Reg. Journ.*, op. cit. ; fig. 2, Médaille de la Série Royale du Cab. des Méd. de Paris, Or, Diam. : 70 millimètres, n° 490.

4. Paracelse (Théophraste Bombast von Hohenheim), *Opera chemica et philosophica* (xvi^e siècle) [*De sigillis Planetarum*]. Cf. *Opera*, II, p. 154-160, Francfort, 1605 ; *Les sept livres de l'Archidoxe magique, traduits pour la première fois en français, texte latin*

Planche IV.

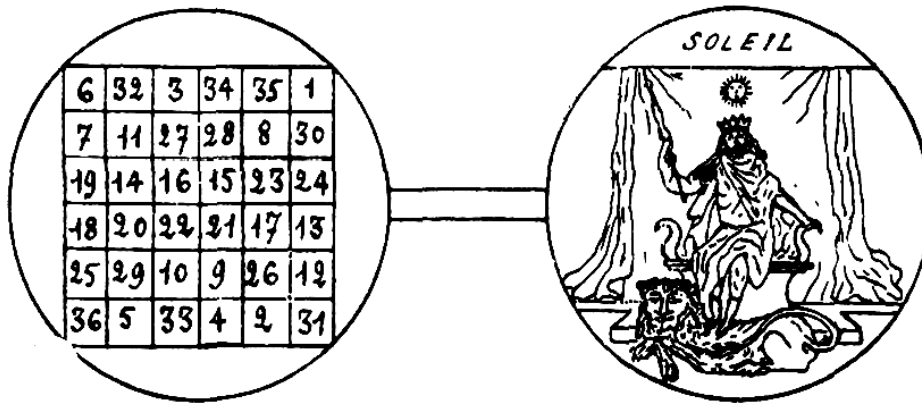


FIG. 1. — Sceau du Soleil, d'après Paracelse.
Extrait du *De sigillis planetarum* (avers et revers).



FIG. 2. — Avers du talisman offert au roi (agrandi au double).

signe du Lion ; empruntant au sceau de Mars seulement la forme, en ajoutant le signe du Bélier. Ainsi le talisman a-t-il à l'avvers le roi assis de face, en majesté, couronné, revêtu du manteau d'apparat, tenant de la main droite le sceptre ; au-dessus de sa tête « touchant immédiatement sa couronne » un soleil radié, devant lui, un lion couché, de profil à droite, la tête tournée de face ; pour seule légende le mot *SOL*¹.

Ce sceau étant aussi sous le signe de Mars ne fut pas « fabriqué avec de l'or d'Arabie ou de Hongrie », comme doit l'être le sceau du soleil, mais il fut fait dans un « très excellent et très dur métal, et de forme circulaire », afin de satisfaire aux vertus magiques attribuées au dieu Mars. Deux signes particuliers sont inscrits dans le champ, l'un et l'autre en relation avec le carré magique du revers².

En effet, si d'après ce carré magique on fait partir une ligne du nombre six, en la faisant passer par le nombre trente, redescendre au nombre vingt, remonter au nombre dix-neuf et rejoindre enfin le nombre trente-six, on obtient un graphique identique à celui qui est inscrit à la droite du roi³. Et, si on additionne les nombres que relie cette ligne, on obtient le nombre cent onze, qui est le total de chacune des constantes du carré magique de ce talisman ; nom-

en regard, précédés d'une introduction et d'une préface, par le Dr Marc Haven, Paris, 1909 (cf. Pl. IV, fig. 1).

1. D'après le Père Du Molinet, la médaille magique conservée au Cabinet de la Bibliothèque Sainte-Geneviève aurait été en or. Il est possible qu'elle ait été frappée au moment de la naissance du roi ; mais cette pièce différerait de celle décrite par l'Académie qui est conservée au Cabinet des Médailles de Paris. Le signe du Lion n'y figurait pas, et le trône sur lequel le roi était assis n'était pas apparent (cf. Du Molinet, *op. cit.*, p. 137).

Le talisman que le duc d'Aumont offrit au roi a peut-être été copié sur cette première médaille, du moins en ce qui concerne le carré magique gravé au revers. Sur les deux médailles on relève la même faute : le nombre 24 a été substitué au nombre 34, dans la quatrième case de la première ligne en haut. Ces carrés sont donc faux puisque la somme des termes de cette ligne est différente de celle des autres lignes. Or le carré n'est valable que si chaque ligne donne la constante 111.

Cette faute n'avait pas échappé au Père Du Molinet qui, sur le dessin qu'il publia de cette médaille magique, corrigea le chiffre 2 du nombre 24 par le chiffre 3. Bien que la correction ait été très apparente, personne n'y porta attention. En 1905, Mowat publia la pièce originale sans s'apercevoir que le carré magique inscrit au revers était faux (cf. R. Mowat, *op. cit.*, p. 12). Et, en 1934, Cazalas donnait une reproduction du dessin de cette pièce, d'après l'ouvrage du Père Du Molinet, sans égard à la correction apportée (cf. E. Cazalas, *op. cit.*, p. 97 ; et Pl. V, fig. 2).

La substitution du nombre 24 au nombre 34 fut-elle une erreur due à l'ignorance du graveur, ou plutôt une faute volontaire, voulue par l'auteur du talisman, qui aurait redouté de mettre son roi sous l'influence maléfique du nombre 666, qui est le produit des constantes du carré magique de six ?

2. Les deux signes inscrits dans le champ, à l'avvers, furent décrits par le Père Du Molinet en ces termes : « des hiéroglyphes qui témoignent de la conjonction du signe du lion avec d'autres constellations » (cf. *op. cit.*, p. 137, n° XI).

3. Cf. Pl. V, fig. 1.

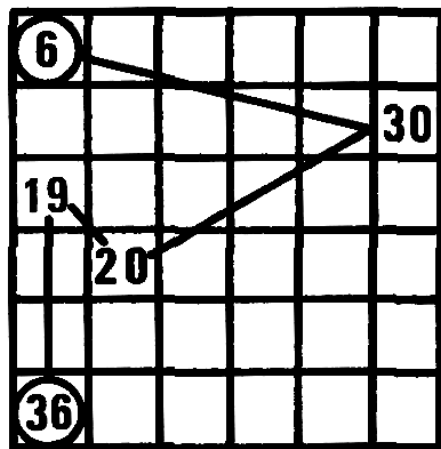


FIG. 1.

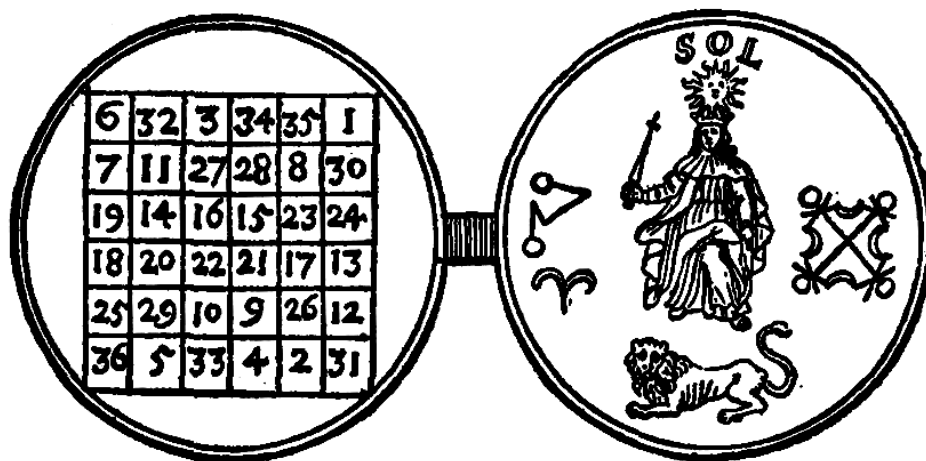


FIG. 2.

bre qui symbolise le vœu adressé au roi par l'auteur de cette médaille, de voir vivre son souverain cent onze ans.

Un second signe, celui-là inscrit à la gauche du roi, au-dessus du signe du lion, a été décrit en ces termes par l'Académie : « des croissants de lune paraissant attachés et liés, afin que le Prince reçut toutes les bonnes influences de cette Planète... »¹. Ce signe, qui est fait de deux diagonales centrales qui se terminent par une

1. Il ne semble pas que l'interprétation de ce second signe donnée par l'Académie soit exacte, d'autant que si on en croit Paracelse, « il faut faire attention à l'entrée de la Lune dans le premier degré du Lion, au jour du Soleil ». Il ne faut en imprimer l'image sur le sceau que « si à ce moment la Planète est de bon mouvement ».

Sans doute, si on s'en réfère au dessin de la médaille magique publiée par Du Molinet, et reprise par Cazalas, on pourrait croire à des croissants de lune ; mais l'auteur a déformé le signe original en le reproduisant ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se reporter aux Pl. IV, fig. 2, et V, fig. 2.

Planche VI.

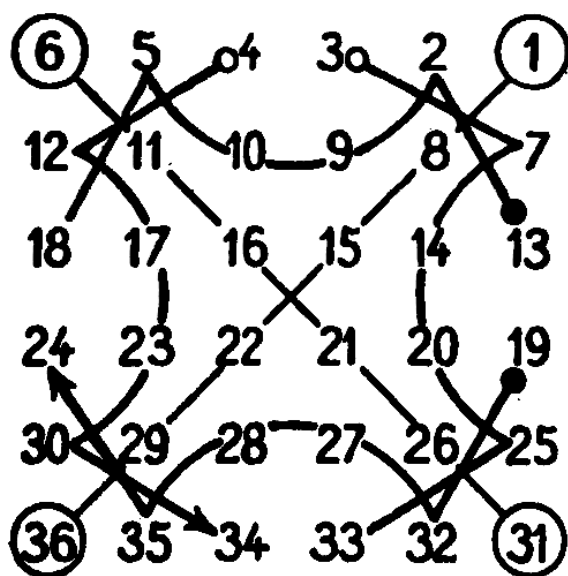


FIG. 1.

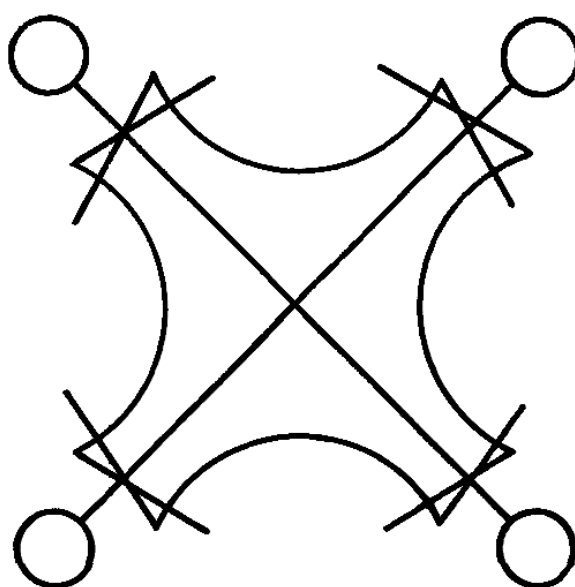


FIG. 2.

circonférence, au-dessous de laquelle se fixe chacune des diagonales qui relient des demi-circonférences, dites « croissants de lune », est semblable à la figure qu'on obtient si on dépouille de ses nombres le graphique du carré magique, tel que l'a publié Cazalas¹, en laissant en place les diagonales du carré naturel, et en suivant le tracé des lignes concaves que forment les nombres des quatre groupes qui viennent respectivement occuper la place de leur vis-à-vis².

Ce signe — plutôt que des croissants de lune liés entre eux — ne serait-il pas l'expression figurée du symbolisme sous-jacent du roi lié à Dieu en même temps que « dieu lieu » ? Cette double signification religieuse et magique rappellerait que, si le roi à sa naissance fut l'objet de recherches passionnées pour tirer son horoscope de la position des astres, il fut d'abord appelé « Dieudonné », le don de Dieu, objet de vœux pieux, qui se concrétisèrent en fondations religieuses³. Et que, au surplus, il était avant tout le Rex christianissimus, malgré l'emblème solaire qui lui servait, non seulement de devise, mais encore qui ornait tout ce qui relatait sa puissance.

Les diagonales centrales qui rappellent le signe x, évoquant l'idée de liens, ne symbolisent-elles pas cette dépendance du roi « au maître des liens »⁴, c'est-à-dire à Dieu ? Et les demi-circonférences liées et attachées à ces diagonales, ne sont-elles pas la figuration des quatre parties du monde sur lesquelles Louis XIV avait l'ambition de régner, nations soumises à celui qui avait pouvoir de lier et de délier,

1. E. Cazalas, *op. cit.*, p. 96 (cf. Pl. VI, fig. 1).

2. Cf. Pl. VI, fig. 2.

3. Ces fondations religieuses furent faites, les unes pour implorer les faveurs du Tout-Puissant afin qu'il donnât un dauphin à la France. Ainsi, le roi Louis XIII posa-t-il la première pierre de l'église Saint-Louis, de la maison professe des pères Jésuites, rue Saint-Antoine, le 17 juillet 1628 ; cette église ne fut achevée que trois ans après la naissance du roi, en 1641. Les autres, faites par la reine, le furent en action de grâce.

Ainsi furent élevées : l'église Sainte-Geneviève de Nanterre dont elle posa la première pierre en 1642 ; l'église Notre-Dame-de-Grâce et le Couvent des Loges, en forêt de Saint-Germain, pour les religieux Augustins déchaussés, dont elle posa la première pierre en 1644 ; le monastère du Val-de-Grâce dont la première pierre fut posée par le roi enfant, en 1645, en présence de sa mère, Anne d'Autriche, régente.

Toutes ces fondations ont été commémorées par des médailles, qui ont été mises dans les fondations de ces édifices, et dont le Cabinet des Médailles de Paris conserve des exemplaires identiques en or et en argent.

4. Pourquoi ne pas voir dans les diagonales de ce signe créé par l'auteur du talisman, le symbole du christianisme auquel le roi était attaché, considérant que ces deux diagonales naturelles, rappellent l'X, initiale de $\chi\rho\iota\sigma\tau\acute{o}\varsigma$, sigle qui, dans les inscriptions sigillaires du XI^e siècle, était employé pour signifier « Christus » (cf. A. Chassant, *Paléographie des Chartes et manuscrits du XI^e au XVII^e siècle*, Paris, 1885, p. 127) ; qui, sur la croix du trésor royal de Hongrie, fut mis pour désigner le Christ et qui antérieurement à la paix de l'Église semble bien avoir été le signe par lequel on désignait les chrétiens ; Julien l'Apostat se flattait, selon ses propres termes, « de faire la guerre aux X ».

8971² Versailles.

2

LES ORACLES DE LA SIBILLE FRANÇOISE
PAR LES NOMBRES MYSTERIEUX DES PITHAGORICIENS
SUR LES HEUREUX SUCCES DES ARMES DE SA MAJESTE
LOUIS LE GRAND
DANS LES ANNEES 1676. 77. ET 79.



SIRE,

ENTRE les Oracles que les Anciens confultèrent pour decouvrir l'avenir, celui des Nombres fut l'un des plus considerables. Les Juifs & les Arabes furent les premiers qui s'attacherent à consulter ces Oracles, & la Philosophie de Pythagore qui fut si subtile n'étoit fondée que sur de semblables Mysteres. Les premiers Peres de l'Eglise ne s'éloignerent pas de ces sentimens, dont Saint Augustin s'est souvent servi en expliquant l'Evangile.

Comme il n'y a rien dans le Monde qui ne doive servir à la gloire de VOTRE MAJESTE qui en est aujourd'huy l'étonnement & l'admiration, j'ay cherché dans ces Mysteres les Rencontres heureuses des prodiges qu'Elle fait depuis plus de vingt ans aux yeux de toute la Terre; Et n'osant faire encore le Prophete sur l'avenir qui nous promet des choses plus surprenantes que celles que nous avons vues, j'ay trouvé dans le passé dequoy appuyer ces Oracles qui nous assurent que nous verrons un jour VOTRE MAJESTE Maître de l'Univers.



Alphabet A B C D E F G H I L M N O P Q R S T U X Y Z
 Valeur des Lettres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 200 300 400

La Ville	de Bouchain	de Bouchain	de Bouchain	Louis	LE GRAND	en l'année	1676
L 10	d 4	f 80	a 1	L 10	L 10	e 5	La Ville 145
a 1	e 5	o 40	u 100	o 40	e 5	n 30	de Bouchain 202
Y 100	B 2	u 100	R 70	u 100	G 7	l 10	soumise 336
i 9	o 40	b 2	o 40	i 9	A 70	a 1	au Roy 511
l 10	u 100	m 20	y 300	s 80	A 1	n 30	Louis 239
l 10	c 5	i 9			N 30	n 30	LE GRAND 127
e 5	h 8	f 80		511	D 4	e 5	en l'année 116
	a 1	e 5				c 5	
145	109				127		1676
	u 30	336				116	
		202					

Valenciennes	Cambray	Saint Omer	au Roy	en l'année	1677
Y 100	C 3	S 80	a 1	e 5	Valenciennes 308
a 1	a 1	a 1	u 100	n 30	Cambray 397
l 10	m 20	i 9	R 70	l 10	Saint Omer 345
e 5	b 2	n 30	o 40	a 1	au Roy 511
u 30	r 70	t 90	y 300	n 30	en l'année 1677
e 5	a 1	O 40		n 30	
i 9	y 300	m 20	511	e 5	1677
e 5		e 5		e 5	
u 30	397	r 70			
n 30				116	
e 5		345			
s 80					
308					

Le Roy	LOUIS	LE GRAND	donnera	la Paix	au peuple	en l'année	1679
L 10	L 10	L 10	d 4	l 10	a 1	e 5	Le Roy 425
e 5	o 40	E 5	u 100	a 1	u 100	n 30	Louis 239
R 70	U 100	G 7	n 30	P 50	p 50	l 10	LE GRAND 127
o 40	i 9	R 70	n 30	a 1	e 5	a 1	donnera 180
y 300	s 80	A 1	e 5	i 9	u 100	n 30	la Paix 271
		N 30	r 70	x 200	p 50	n 30	au peuple 321
		D 4	a 1		l 10	e 5	en l'année 116
425	239			271	e 5	e 5	
		127	180				1679
				321	116		

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ



Par son tres humble & tres fidele. Sujet

GUILLIN.

en vertu de la souveraineté qui lui avait été conférée¹ ? C'est une hypothèse qui n'est pas à exclure, le symbolisme du lien étant magique comme la souveraineté elle-même, et étant aussi en rapport avec celui du nombre six, qui est précisément le nombre du carré magique gravé au revers de ce talisman.

L'intérêt qui s'attache encore à ce talisman, réside dans le décryptement des nombres de la tablette numérale du revers au moyen d'une table de concordance des lettres de l'alphabet avec des chiffres ; on obtient ainsi cette phrase qui prend valeur de dédicace : au roi soleil².

L'auteur inconnu du talisman ne serait-il pas le même que celui qui dédia en 1679 cette clé magique au roi³, en lui précisant qu'il

1. Louis XIV assimilé à un « dieu lieu » ? Ce n'est pas à rejeter étant donné le prestigieux pouvoir magique qu'il exerçait dû au don de métamorphose illimité dont il était investi. En tant que roi soleil il apparaissait, soit sous les traits d'Apollon, soit sous le symbole du lion. Le carré magique de six, publié par Ahrens, sur lequel on voit un lion debout, de profil à droite, tenant de la patte avant, droite, le globe du monde, ayant devant lui le signe du lion, au-dessus de sa tête un soleil radié « touchant immédiatement » sa nuque, c'est le roi métamorphosé. L'auteur n'ayant pas décelé le sens de cette médaille magique, n'a vu dans le lion que « l'image de la maison du soleil » (W. Ahrens, *Die « magischen » Zahlenquadrate in der Geschichte des Aberglaubens*, Berlin, 1915, p. 328).

Le roi apparaissait encore sous les traits d'Hercule et de Mars, redoutable dieu de la guerre, maniant le foudre, aveuglant, assourdissant, pétrifiant ses adversaires, afin d'enlever toute efficacité à leurs armes.

Le prestige magique, symbole de la souveraineté même, s'exerçait aussi au moyen des forces que détenait le roi qui étaient : la justice, l'administration, la sécurité, la guerre, la paix. Ces forces, comme les réseaux d'un filet, il les avait jetées sur ses sujets, les tenant liés à lui, comme lui-même était lié à Dieu. Mais au delà des bornes de son royaume, Louis XIV avait jeté aussi les liens par lesquels il avait eu l'ambition d'enchaîner les autres nations, celles-là mêmes qu'il avait conquises et que symboliquement il avait fait représenter enchaînées au pied de sa statue dressée Place des Victoires en 1686, « les mains liées derrière le dos, exposées en bronze, comme au pilori de l'histoire... » (cf. Michelet, *Histoire de France*, t. XIII, p. 371-372 ; J. Jacquot, *Médailles et Jetons de Louis XIV d'après le manuscrit. ADD. 31.908 de Londres*, Paris, 1968, t. III, p. 433-439).

Il semble que l'auteur de la description de ce talisman ait supputé le symbolisme qui était attaché à ce signe gravé à la gauche du roi quand il l'a défini « comme des croissants de lune paraissant liés et attachés entre eux », faisant peut-être allusion aux rites et aux symboles du liage chez les Indo-Européens qui comportaient des éléments chtonico-lunaires (cf. Georges Dumézil, *Ouranos-Varuna*, Paris, 1934 ; *Mythes et dieu des Germains*, Paris, 1939 ; *Jupiter, Mars, Quirinus*, Paris, 1941).

2. Pour que ce décryptement soit valable, il est indispensable que le carré magique soit juste.

3. Cette clé magique dédiée au roi s'intitule « Les Oracles de la Sibille françoise par les nombres mistérieux des Pythagoriciens sur les heureux succès de Sa Majesté » ; elle est signée de N. Guillin. Dans cette miniature allégorique, la « Sibille » montre à quatre femmes, représentant les quatre parties du monde, les chiffres secrets inscrits sur un temple antique, dominé par deux figures ailées, soutenant le médaillon du roi. Ces quatre parties du monde symbolisées par ces quatre femmes corroborent la relation qu'il est possible d'établir entre l'auteur du talisman, le signe gravé sur celui-ci, à la gauche du roi, et l'auteur de la clé magique dédiée au roi (cf. Pl. VII et VIII).

Dès 1667, Colbert n'avait-il pas prévu de faire élever un obélisque au Pré aux Clercs, en commémoration des « actions mémorables » que le roi aurait faites. A la base de l'obé-

avait cherché dans le système des nombres « les rencontres et les prodiges » faits par le roi, lui révélant « qu'il a trouvé dans le passé de quoy appuyer ses Oracles qui nous assurent, précise-t-il, que nous verrons un jour Sa Majesté maistre de l'Univers » ?¹

Ainsi la magie arithmétique était-elle encore en usage au XVII^e siècle, et bien qu'elle ne fût plus utilisée comme à ses origines uniquement pour fournir des talismans, elle resta encore empirique jusqu'au dernier tiers du siècle. A partir de cette époque, on commença à l'étudier scientifiquement. Aux recherches sur les carrés magiques s'attachent les noms de Fermat², Pascal³, Arnould⁴, Ozanam⁵, De La Loubère⁶, pour ne citer que les plus illustres. Mais ce ne fut qu'en 1906 que Tarry⁷ découvrit la construction des carrés n — magiques, ou magiques aux n premiers degrés, auxquels se rattache le carré magique de six, gravé au revers du talisman de Louis XIV.

Ces carrés magiques ont probablement été introduits en Europe par le grammairien byzantin Moscopoulos au XIV^e siècle⁸, dont

lisque, sur chaque face, quatre devises sculptées, devaient représenter quatre animaux solaires qui auraient symbolisé les quatre parties du monde sur lesquelles le roi prétendait régner, qui étaient : l'Occident, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique (cf. J. Jacquot, *Médailles et projets de monument et de jetons pour la colonie de Madagascar en 1665 et la fondation de la Compagnie française des Indes en 1664*, dans *Actes du 91^e Congrès Nat. des Soc. Savantes*, Rennes, 1966, section archéologie, p. 407-426 et fig. 4 et 5).

1. Cette allusion au roi « maître de l'Univers » rejoint l'hypothèse développée à propos du signe gravé à la gauche du roi.

2. Fermat, dès 1628, avait imaginé, pour construire les carrés magiques impairement pairs, des procédés très généraux, ne possédant pas exactement la méthode (cf. Pierre de Fermat, *Varia opera mathematica*, Tolosae, 1679, et *Œuvres*, éd. par Ch. Henry et P. Tannery, t. II, Paris, 1894, p. 182-197).

3. Pascal avait fait un traité sur les carrés à enceintes « qu'il tenait prêt à sortir en 1654, si juvat Deus ».

4. Arnould (Antoine), en partant du carré naturel, avait donné un procédé de construction par enceintes : *Nouveaux éléments de géométrie par MM. de Port-Royal*, Paris, 1667, 2^e éd., La Haye, 1690, p. 461-480.

5. Jacques Ozanam, *Dictionnaire mathématique*, Carrés magiques harmoniques, Paris, 1690 et Amsterdam, 1691.

6. La Loubère fut le premier qui retrouva la construction de Moschopoulos pour les impairement pairs (cf. Simon de La Loubère, *Du royaume de Siam*, Paris, 1691, et Amsterdam, autre édit., 1691, t. I, II ; t. II, p. 235-288, *Le Problème des carrés magiques selon les Indiens*).

7. Ce fut le 26 mars 1906 que Henri Poincaré a présenté devant l'Académie des Sciences une note de Gaston Tarry dans laquelle celui-ci définissait le carré cabalistique aux n premiers degrés, auquel se rattache le carré de six (cf. *Comptes rendus Académie des Sciences*, t. CXLII, 1906, p. 756).

« On ignorait, écrivit Cazalas, au XVI^e siècle, par quelle méthode avaient été construits les carrés magiques de 6 connus, et si cette méthode était générale pour les impairement pairs. Cette ignorance s'est même prolongée jusqu'à notre époque ; on n'avait que des procédés particuliers et peu pratiques, héritage des occultistes » (cf. E. Cazalas, *op. cit.*, p. 8). Voir encore : Gaston Tarry, *Les permutations carrées de base 6*, dans *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, troisième série, t. II, Bruxelles, juillet 1900, p. 3-10.

8. Manuel Moschopoulos, *Traité sur les carrés magiques*, adressé à Nicolas de Smyrne Artavaste, dit le Rhabdas (XIV^e s.) et publié d'après un manuscrit de Munich, par

La Hire retrouva, en 1691, un manuscrit qui fut publié par Günther, en 1876, et traduit par Tannery en 1886¹. Ce manuscrit donne plusieurs carrés magiques pairement pairs, et le procédé général de leur construction ; il donne aussi un carré de six, mais pour celui-là il n'indique pas comment il a été obtenu. Le premier carré magique qui fut publié en Europe occidentale fut celui de quatre, ou sceau de Jupiter². Cette magie arithmétique ne fut pas regardée, au xvii^e siècle, seulement comme un vaste problème ; certain savant comme Euler, qui attacha son nom à un type remarquable de carré, vit dans ces tablettes numérales une construction harmonieusement aménagée, sorte de marqueterie arithmétique, dont la beauté classique éclata à ses yeux comme un miracle décoratif³, et à propos desquels Fermat écrivait « qu'il ne savait gueres rien de plus beau en l'Arithmétique, que ces nombres que quelques-uns appellent *Planetarios* et les autres *Magicos* »⁴.

* * *

MM. Raymond LEBÈGUE, Émile COORNAERT, Henri MARROU, Henri-Charles PUECH, Charles SAMARAN, André DUPONT-SOMMER et Jean CHARBONNEAUX interviennent après cette communication.

S. Günther (*Vernischte Untersuchungen zur Geschichte der Mathemat. Wissenschaften* [au chap. iv on trouve un intéressant historique des carrés magiques], et le *Traité de Moschopoulos*, p. 191, 195-203, 217, 268, Leipzig, 1876).

1. Paul Tannery, *Manuel Moschopoulos et Nicolas Rhodas*, dans *Bulletin Sciences, Mathématiques et Astronomie*, (2), 8, 1884, p. 263-277, Paris ; *Traité de Manuel Moschopoulos sur les carrés magiques*, texte grec et traduction, dans *Annuaire Association d'encouragement aux études grecques en France*, Paris, 1886, p. 88-118.

2. C'est ce carré magique qu'Albert Dürer a introduit dans sa *Melancolia* (cf. Agrippa, *op. cit.*, II, ch. xxii).

3. Léonard Euler, *De quadratis magicis*, Berlin, 1776, et *Commentationes*, t. II, p. 593-602.

4. Lettre de Fermat au Père Mersenne, sur les Carrés magiques, 1^{er} avril 1640, dans *Œuvres de Fermat*, éd. par Ch. Henry et P. Tannery, t. II, Paris, 1884, p. 194.